

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Jeudi 23 mars 2023 – 19h30

Salle de la Boussole  
2, rue du Docteur Ange Guépin – PORNIC

## ORDRE DU JOUR

*La séance sera retransmise en direct via les réseaux sociaux de Pornic agglo Pays de Retz*

### A – AFFAIRES GENERALES

1. Modification dans les commissions thématiques

### B – FINANCES – GRANDS PROJETS – PROSPECTIVE - MUTUALISATION

1. Examen et approbation des comptes financiers uniques année 2022
2. Affectation des résultats
3. Rapport de situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes
4. Examen et vote du Budget Primitif 2023
5. Vote des taux de fiscalité additionnelle et taux de CFEU 2023
6. Vote du Taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères pour l'année 2023
7. Définition du produit GEMAPI pour 2023
8. Constitution de provisions pour risques et charges financières
9. Reprise sur provision au budget principal
10. Autorisations de programme et de crédits de paiement (AP/CP)
11. Examen et attribution des subventions 2023 (supérieures à 5 000 €)
12. Définition des dépenses à imputer au compte 6232 « Fêtes et cérémonie »

### C – MOBILITES

1. Vote des tarifs transport scolaire et modification du règlement intérieur
2. Signature du Contrat Opérationnel de Mobilité « Centre Loire Atlantique » pour la période 2023-2028

### D – CULTURE - SPORT

1. Eveil musical – Tarifs à compter de la rentrée 2023
2. AMPHITHEATRE THOMAS NARCEJAC – Tarifs à compter de la saison 2023/2024
3. AQUACENTRE – Tarifs à compter du 1er juillet 2023
4. AQUARETZ – Tarifs à compter du 1er septembre 2023

## E – CYCLE DE L'EAU – LITTORAL – MARAIS

1. Contrat territorial Eau Baie de Bourgneuf 2023-2028 : approbation du programme d'actions
2. Mise en œuvre de la GEMAPI sur le territoire du Pays de Retz et du Marais Breton : dissolution du Syndicat d'Aménagement Hydraulique Sud Loire (SAH) et approbation des modifications statutaires des syndicats mixtes du Bassin Versant de Grandlieu et de la Baie de Bourgneuf

## F – ECONOMIE – EMPLOI - TOURISME

1. Procédure de classement de l'Office de Tourisme Intercommunal en catégorie 1

## G – RESSOURCES HUMAINES

1. Modification du tableau des effectifs – Création de postes dans le cadre du BP 2023